

Auriol Roquevaire Badminton



REGLEMENT DU CLUB

SAISON 2016-2017

Le présent règlement a pour but de préciser les droits et devoirs des adhérents de l'association **AURIOL ROQUEVAIRE BADMINTON (ARB)**, régie par la loi 1901.

I. ADHESION

Le dossier d'inscription est composé des pièces suivantes :

1. La fiche d'inscription dûment complétée et signée ;
2. Le règlement de la cotisation (de préférence par chèque ; ordre : ARB) ;
3. Le certificat de non contre-indication (formulaire obligatoire à faire remplir par un médecin et à signer), datant de moins de 3 mois ;
4. Le formulaire de demande de licence FFBaD (à remplir obligatoirement).

L'inscription est valable pour l'ensemble de la saison (de septembre 2016 à juillet 2017).
La licence 2016/2017 est valable jusqu'au 31 août 2017.

Tarifs :

Adulte avec cours encadré : 150 € *

Adulte « jeu libre » (sans cours encadré ni compétition) : 120 € **

Jeune (poussin à junior : adhérents nés entre le 01/01/1999 et le 31/12/2008) : 120 €

MiniBad (enfants nés après le 31/12/2008) : 100 €

* La cotisation adulte « avec cours » donne droit à un cours hebdomadaire encadré par un entraîneur diplômé d'Etat, ainsi que l'accès à l'ensemble des créneaux en jeu libre.

Les adhérents s'acquittant de cette cotisation et **participant à l'organisation des compétitions organisées par le club** bénéficient en outre du paiement par le club de leur inscription aux compétitions individuelles (simple ou double), dans la limite de 5 compétitions dans la saison et du budget dont dispose le club pour ce poste de dépense (voir page 4 « Vie du club »).

** La cotisation adulte « jeu libre » donne uniquement accès aux créneaux en jeu libre (lundi, jeudi et vendredi soir)

II. DEROULEMENT DES ENTRAINEMENTS

Les créneaux sont répartis comme suit entre le **gymnase Gaston Rébuffat** (av. Anne Franck, quartier des Artauds à **Auriol**) et le **complexe sportif Saint-Roch** (av. du Montvin à **Roquevaire**) :

Lundi 16h45 – 18h15	ROQUEVAIRE (4 terrains) : entraînement jeunes compétiteurs
Lundi 18h15 – 19h45	ROQUEVAIRE : jeu libre Minimes / Cadets
Lundi 20h – 22h	AURIOL (7 terrains) : jeu libre adultes
Mardi 20h – 22h	ROQUEVAIRE : cours adultes débutants / perfectionnement
Mercredi 16h45 – 18h	AURIOL (sur 4 terrains) : cours MiniBad / Poussins débutants
Mercredi 18h – 19h30	AURIOL : entraînement jeunes compétiteurs
Mercredi 20h – 22h	AURIOL : entraînement adultes compétiteurs
Jeudi 16h45 – 18h30	ROQUEVAIRE : entraînement Poussins / Benjamins / Minimes
Jeudi 19h – 22h	ROQUEVAIRE : jeu libre adultes
Vendredi 20h – 22h	ROQUEVAIRE : jeu libre adultes
Samedi 9h – 10h30	AURIOL (sur 4 terrains) : entraînement Poussins / Benjamins
Samedi 10h15 – 11h45	AURIOL : entraînement Minimes / Cadets

Auriol Roquevaire Badminton

Siège social : Maison des Sports et de la Vie Associative – Quartier des Artauds – 13390 AURIOL

Site internet : www.auroqbad.fr e-mail : contact@auroqbad.fr

NB :

Lors des créneaux en jeu libre, 3 terrains pourront ponctuellement être réservés aux rencontres interclubs (10 rencontres à domicile par saison)

A titre exceptionnel, un créneau (notamment le samedi), pourra être réquisitionné par la Mairie pour des événements extérieurs au club. Un membre du bureau en avertit alors l'ensemble des adhérents dès qu'il en a connaissance. L'information sera également en ligne sur le site internet du club (www.auroqbad.fr).

Installation du matériel – fin de créneau

Tous les joueurs doivent contribuer au montage et au démontage des poteaux et des filets¹. Les volants usagés doivent également être ramassés en fin de créneau. Le créneau est terminé lorsque la salle est rangée et que les membres du club ont quitté le gymnase.

En conséquence, les joueurs prenant une douche au gymnase doivent s'arrêter de jouer 15 minutes avant la fin du créneau et les autres 10 minutes avant afin de ranger le matériel et se changer.

Occupation des terrains

Lorsqu'un créneau est surchargé, l'occupation d'un terrain par les mêmes joueurs ne doit pas dépasser un set de 21 points, afin de permettre à l'ensemble des membres présents de jouer.

Les simples sont autorisés lorsque tous les membres présents disposent d'un terrain pour jouer. **En cas de rencontre interclubs, trois terrains au minimum sont réservés pour le déroulement de la rencontre.** Les autres terrains restent à disposition des joueurs ne disputant pas la rencontre.

ÉCOLE DE JEUNES

Notre **école de jeunes**, labellisée **2*** par la FFBaD, accueille les enfants de **6 à 15 ans**.

L'ensemble des cours et entraînements de l'école de jeunes sont placés sous la responsabilité d'un entraîneur **diplômé d'Etat** (DEJEPS). Il est secondé par des bénévoles du club formés à l'encadrement des jeunes.

Les jeunes sont répartis entre les différents créneaux suivant leur âge et leur niveau.

A titre d'exemple, une séance spécifique est proposée aux MiniBad (6-7 ans) le mercredi.

Chaque jeune adhérent se verra ainsi proposer un minimum de deux séances hebdomadaires (hormis les MiniBad qui n'auront - sauf cas exceptionnel - qu'une séance hebdomadaire, rythme préconisé à cet âge).

Les juniors (1999-2000) ainsi que les cadets 2 (2001) sont orientés vers les entraînements adultes (jeu libre et/ou cours encadré). Tant qu'ils sont mineurs, ils se rendent au gymnase et en repartent **sous la responsabilité de leurs parents** ou de leur représentant légal.

Ils doivent impérativement rester dans l'enceinte du gymnase jusqu'à la fin du créneau.

Pour assurer l'homogénéité des séances et un bon suivi de la progression des jeunes, une assiduité aux entraînements est impérative.

En cas d'absence prolongée de leur enfant, il sera demandé aux parents de prévenir le responsable de l'école de jeunes, par téléphone ou par mail.

¹ Sauf cas exceptionnel, les filets restent à demeure dans la salle de Roquevaire

III. VIE DU CLUB

Participation à l'accueil des compétitions organisées par le club

Chaque adhérent s'engage à s'investir, dans la mesure de ses possibilités, dans l'organisation des compétitions et autres manifestations accueillies par le club.

Cette saison, le club accueillera deux compétitions majeures au gymnase d'Auriol :

- Le **Championnat Régional Adultes** (Seniors et Vétérans)
les **11, 12 et 13 novembre 2016**
- 7^{ème} édition du **Tournoi des Plumes du Lorient**
le week-end des **4-5 février 2017**

La participation du plus grand nombre est essentielle à l'accueil de ces compétitions dans de bonnes conditions, en particulier en ce qui concerne le championnat régional, qui en fonction du nombre d'inscrits pourra se dérouler sur les deux salles (Auriol et Roquevaire).

A noter : l'accueil de compétitions permet de dégager des recettes (buvette) utilisées pour financer les inscriptions aux autres compétitions de nos propres joueurs.

Toute personne souhaitant plus particulièrement s'impliquer dans l'organisation d'une compétition (ou autre manifestation organisée par le club ou par la mairie) est invitée à contacter l'un des membres du bureau ou à envoyer un mail à l'adresse du club (contact@auroqbad.fr).

Tenue vestimentaire

Les membres du club doivent revêtir une tenue de sport compatible avec la pratique du badminton.

Le port de chaussures réservées à un usage exclusif pour les entrainements est obligatoire. Il est fortement recommandé de porter des chaussures spécifiques au badminton, conçues pour protéger le pied et la cheville, ou a minima des chaussures pour les sports en salle.

Ces chaussures ne doivent en aucun cas être portées à l'extérieur, afin de préserver l'intégrité et la propreté du revêtement de sol.

Volants

Le club fournit les volants uniquement pour les cours adultes, l'école de jeunes et les compétitions des jeunes.

Pour les créneaux en jeu libre et les compétitions adultes, **chaque adhérent doit se munir de ses propres volants.**

NB : le club fait en sorte de constituer des stocks de volants qu'il revend à ses adhérents à un tarif préférentiel (à titre indicatif : **15 €** la boîte de 12 volants de plumes - *montant susceptible d'évoluer en fonction des variations de prix constatées*).

Assemblée générale du club

Comme précisé dans les statuts du club (*copie disponible sur simple demande auprès du bureau*), l'assemblée générale se réunit au début de chaque saison, généralement au mois d'octobre.

La présence de tous les adhérents est vivement souhaitée, afin que cette assemblée puisse jouer pleinement son rôle.

Modifications et réclamations

Le présent règlement ne peut être modifié que par le conseil d'administration. Toute réclamation doit être adressée au président du club.

Application du règlement

L'inscription au club vaut acceptation du présent règlement.
Tous les membres du club sont habilités à le faire respecter.

Sanctions

Un membre ne respectant pas le présent règlement ou commettant une faute grave peut, après avoir été mis en garde par le bureau, être exclu du club sur décision du conseil d'administration.

Composition du Bureau

Mathieu SIMON	<i>Président</i>	Tel : 06 15 18 44 56 mathieu.simon@auroqbad.fr
Xavier VORUZ	<i>Vice-président</i>	Tel : 06 12 04 68 60 xavier.voruz@auroqbad.fr
Karine VALETTE	<i>Secrétaire</i>	Tel : 06 09 45 47 36 karine.valette@auroqbad.fr
Claude DELAGE	<i>Trésorière</i>	Tel : 06 13 76 56 30 claudio.delage@auroqbad.fr
Bruno LEROUX	<i>Com^o interne et info</i>	Tel : 06 51 53 11 41 bruno.leroux@auroqbad.fr